



Déclaration préalable de cueillette de vanille immature

(article LP 6 de la Loi du Pays n°2021-26 du 30 avril 2021)

Madame

Monsieur

ENTITÉ :

- Exploitation agricole individuelle (personne physique ou morale : EURL, SARL, SCEA)
 Groupement agricole (société coopérative agricole, GIE, syndicat, association,...)
 Entreprise d'agro-transformation (personne physique ou morale)

IDENTIFICATION :

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Adresse géographique :	
Tél. :	Email :
Boîte postale :	Code postal :
Commune :	Ile :

PROFESSION :

N° Identification :	N° TAHITI :
N° Carte CAPL :	Validité :
Activité :	Lieu d'activité :
Type d'exploitation :	Superficie m ² :

MOTIF :

--

Je certifie l'exactitude des déclarations ci-dessus inscrites. Fait à le
Signature du déclarant :

Rappel : Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.